

Session extraordinaire du 3 Décembre 1905

Le Conseil municipal, dûment
convoque et réuni au lieu ordinaire
de ses séances sous la présidence
de M. Sauvestre-Haie, à Courbevoie
le soir

M. Fugier est élu secrétaire.

Le procès verbal de la dernière sé-
-ance, 19 Novembre, est adopté.

Cimetière St. Paul. Agrandissement Plans, Devis et cahier des Charges -

M. le Secrétaire dépose sur le bureau
les plans, devis et cahier des charges
élaborés par M. Bassy, architecte, et re-
latifs aux travaux d'agrandissement
du cimetière St. Paul. Construction de
murs de clôture et conciergerie, ainsi
qu'il résulte de la décision des travaux
publiques qui avait émis la question
de concert avec l'architecte.

Après un sérieux examen des plans
et devis, la même Commission et la
majorité du Conseil estiment qu'il
y aurait lieu d'apporter certaines modi-
fications au projet et principalement
dans le plan de la conciergerie dont le devis
est considéré comme beaucoup trop élevé
pour le but à atteindre.

Quoi qu'il en soit, le Conseil maintient
à 4 pièces sans condition que la dépense
sera notablement réduite par la suppression
de la pierre de St. Savinien et de tout autre
travail présentant pas un caractère d'absolue
nécessité.

Que la charpente sera du bois pour une
maison dite à rigoles au lieu de la charpente

Qu'un nouveau détail estimatif sera
établi par M. Bassy qui devra tenir
compte des desiderata du Conseil

Vau

Piltre

Seul

Qu'une porte très ordinaire pour l'entrée
et sortie des matériaux, soit établie en supplément
à celle de la chapelle, respectivement dite.

Le conseil est d'avis en outre d'autoriser
un certain à demander au Pape de recueillir
un permis pour un petit fronton en fer, à ins-
taller au dessus de la grande grille d'entrée.

Qui un seul cabinet d'hygiène au lieu de
deux, mais avec installation d'un urinoir
à sa place soit près au permis.

L'au émis antérieurement au sujet de l'ouverture d'une école libre.

Le conseil municipal, dans sa séance
de ce jour, demande à voir à son
19. Novembre, la note suivante signée
des membres du conseil.

Reze, 20. Novembre 1905

Monsieur le Maire,
af. notre séance du conseil du 19. 11. il a
été émis un vœu que l'école libre de
jeunes filles de Reze fut réouverte.

Nous venons vous demander dans ce vœu
ce vœu qui n'a pas été pris, et les notes ont
signé et émis de vouloir bien joindre à notre
délibération un vœu implice un autre vœu que
cette école voyait à obtenir l'autorisation de
sa réouverture, qu'elle fut soumise aux mêmes
études que l'école communale et que les mêmes
livres et cahiers fussent assignés.

Dans l'attente, Monsieur le Maire, que vous
voudrez bien nous faire cette demande à la
prochaine séance du conseil, agréer l'af-
surance de toute notre considération,

Suivent 20 signatures.

Gilles Bannier les écoles.

M. Rain demande que par ses soins soit
fais à l'achat d'appareils pour faire l'eau.
Des puits des écoles communales soit pris
en considération, par ce que ni l'un ni l'autre
n'est reconnu d'être potable. Dont acte.

Le conseil municipal, dans sa
séance de ce jour, a émis un avis très favorable à la demande de
recevoir l'eau par les puits communaux pour
la dispense de la période d'été.

Indemnité de logement à M. et Mme Coubet Instituteurs-adjoints.

Le Conseil municipal estime qu'en raison des avantages faits par la Commune à M. et Mme Coubet dans leur nouveau logement appartenant à la Commune il y a lieu de leur tenir à l'incampite de 40^{fr} 40 au lieu de 20^{fr} 20 pour le 2^e semestre 1905.

Indemnités de logement à M. Jacques Le Berre, Sabourcy et Pascaud pour le 1^{er} semestre 1905.

Le Conseil vote une somme de 11^{fr} 20 à ces 3 Instituteurs-adjoints, soit 3^{fr} 70 à chacune d'elles pour le 1^{er} semestre 1905. Laquelle somme sera prélevée sur le excédent existant aux chapitres de dépenses de 1905. Mais il a la voir d'obtenir le même en 1906.

Recette auxiliaire des Postes à Crentemoult.

Sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Fait et délibéré les jours mois et an sus dits.

P. Bergeron, M. H. Walton, E. Fouquet, Camille J. J. J.
P. Babonneau, A. Bahuaud, J. J. J.

Consociation du Conseil Municipal

M. les Membres du Conseil Municipal se réuniront, à la Mairie, à 8 heures du matin, le dimanche 14 Décembre présent mois pour une session extraordinaire.

Objet de la séance:

1. Cimetière St Paul. Aménagement. Plans & devis.
2. Acquisition de terrain pour voie d'alignement. Chemin gal. N. 3.
3. Recette auxiliaire des Postes, à Crentemoult.

Communications.
Reçu, le 17 Décembre 1905.

Le Maire,
G. J. J.

Se

Pime